

Déclaration de Sinistre

EXAM – Décès/Hospitalisation
ASSURANCE ETUDIANT PACK MGEL


Emplacement réservé à l'agence qui réceptionne la déclaration (cachet + date de réception) :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° Rue : Code Postal : Ville :

/...../...../...../..... email@.....

DATE du SINISTRE :/...../.....

N° du CONTRAT d'ASSURANCE :

LIEU (adresse, code postal, ville) :

Les CIRCONSTANCES EXACTES :

Fait à le/...../.....

Signature :

Pièces à fournir (liste non exhaustive) : L'attestation d'adhésion au Pack MGEL

+ en cas de décès du conjoint ou de l'enfant à charge :

- La fiche familiale d'état civil
- Le certificat de décès du conjoint ou de l'enfant à charge


+ en cas d'hospitalisation de l'assuré :


- La preuve de la date de l'accident (si l'hospitalisation est la suite d'un accident)
- Le certificat médical du médecin précisant les dates et la durée de la convalescence (si l'étudiant est en convalescence)
- Le certificat médical indiquant la cause et la durée de l'hospitalisation

La déclaration est à retourner dans les cinq jours après la survenance du sinistre à l'adresse suivante :

VITAL ASSUR – Service Sinistres – 44 Cours Léopold – 54000 NANCY

Pour contacter le Service Sinistres :

 **03.83.54.86.87**

 **03.83.51.28.23**

 sinistresvitalassur@mgel.fr